

Réf: Dossier 331055

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHI-TECH SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI HAOUSSABOUGOU, Lot
133, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHI-TECH SARL »

Objet : INFORMATIQUE ET TELECOM, RESEAUX INFORMATIQUE, FORMATIONS INFORMATIQUE ET TELECOM, ETUDES ET DEPLOIEMENT DE SOLUTIONS, INTERCONNEXION DE SITES ET ACCES INTERDIT, BTP, ETUDES ARCHITECTURALE ET D'INGENIERIE, SUIVI ET REALISATION DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, RENOVATION ET AMENAGEMENT, FORMATIONS SUR LOGICIELS DE BTP, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI HAOUSSABOUGOU, Lot
133, Ilot 18

Dirigeant(s) M ADJOHOUN YAOVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07572 du 05/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46391/GTCA/RC/2024 du 05/08/2024

Pour Avis

Le CEPICI

